



A St Joseph de Rivière,
le 7 mars 2019

A tous les membres élus
du Conseil Municipal
de la commune de Saint-Joseph-de-Rivière

CONVOCATION

Monsieur le Maire vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal, qui se tiendra en Mairie le :

mercredi 13 mars 2019 à 20 heures 30.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et tenant lieu de schéma de cohérence territoriale de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse : avis de la commune sur le projet de PLUi-H valant ScoT arrêté ;
- 2- Attribution de subventions de fonctionnement à une association - année 2018-2019. Convention de subventionnement avec le Sac à Jouets ;
- 3- Contrat de prestation de restauration collective –Restaurant Forcella ;
- 4- Contrat de prestation de fourrière – groupe SACPA ;
- 5- Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et d'un conseiller municipal délégué,
- 6- Mandat donné au Centre de Gestion de l'Isère afin de développer une convention de participation de protection sociale complémentaire avec participation employeur.
- 7- Acquisition par la commune de la parcelle section AA, numéro 56, située au Bourg.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gérard ARBOR

